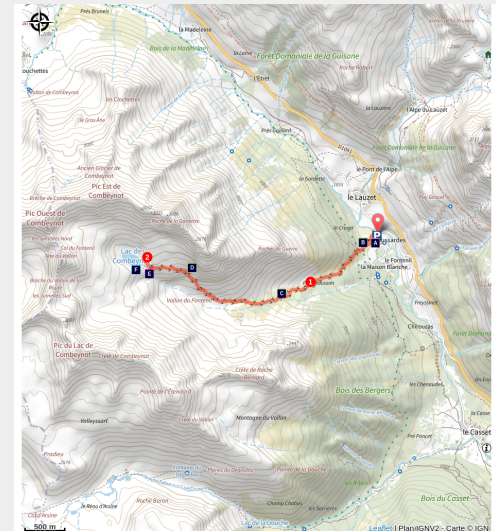


Le lac de Combeynot

Briançonnais - Le Monêtier-les-Bains



Montée au lac de Combeynot (Thierry Maillet - Parc national des Ecrins)



Une voile bleue s'est égarée dans ce monde minéral. Vous ne trouverez pas d'oasis dans ce désert de pierres mais un lac profond aux eaux glacées.

"Au milieu de l'été, ce vallon exposé au nord peut être très chaud. C'est pourquoi j'aime partir au lever du soleil afin de profiter de la fraîcheur du petit matin, tout comme les chamois qui profitent de ces heures calmes pour brouter. A 10 heures, la plupart seront couchés et immobiles, somnolant et ruminant, autant dire invisibles !"

Cyril Coursier, technicien patrimoine en Briançonnais

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 943 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Lac et glacier

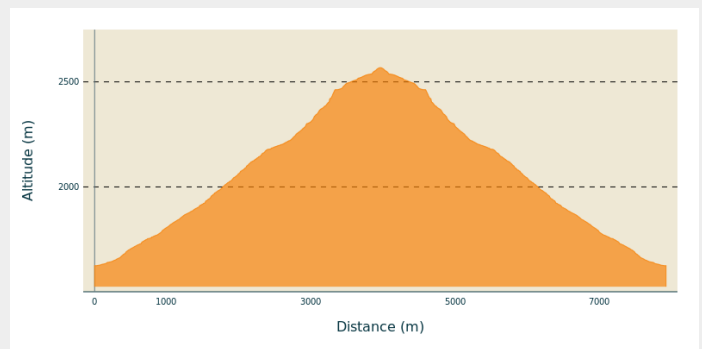
Itinéraire

Départ : Les Boussardes

Arrivée : Les Boussardes

Communes : 1. Le Monétier-les-Bains

Profil altimétrique






Altitude min 1626 m Altitude max 2569 m




Le sentier unique et balisé démarre du parking au bord de la Guisane. Il remonte sur sa rive droite, par une ascension régulière.

1. Atteindre le Pré Chausson puis le vallon du Fontenil. Après une portion un peu plus difficile, le lac se cache en surplomb dans le fond du vallon.
2. Pour le retour, suivre le même itinéraire en sens inverse.

Sur votre chemin...



-  Hameau des Boussardes (A)
-  Méléze (C)
-  Vue sur le Briançonnais (E)

-  Prés de fauche (B)
-  Chamois (D)
-  Lac de Combeynot (F)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



Recommandations

Pas d'eau sur le parcours, prendre 2 litres par personne. L'itinéraire est détaillé sur les panneaux de « porte du Parc national » qui se trouvent à proximité du parking.

Comment venir ?

Transports

Bus Grenoble - Briançon : arrêt au Lauzet (LER 35).

Accès routier

Quitter la D1091 en aval du hameau du Lauzet, direction les Bousardes.

Parking conseillé

Parking au bord de la Guisane, hameau des Bousardes.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Lieux de renseignement

Centre d'accueil du Casset (ouverture estivale)

Le Casset, 05220 Le Monétier-les-bains
brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 53 27
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Écrins
<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



Hameau des Boussardes (A)

L'habitat de la vallée de la Guisane se caractérise par de petits hameaux de caractères (Le Lauzet, Le Casset, etc.). Ici, le petit hameau des Boussardes charme les visiteurs par ses maisons d'architecture typique serrées les unes aux autres.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



Prés de fauche (B)

Autour du hameau des Boussardes, les prés de fauche entretenus, par les agriculteurs, abritent à la belle saison une biodiversité exceptionnelle : tarier des prés, pie grièche écorcheur, papillon Apollon,...

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Mélèze (C)

Le mélèze est le seul résineux européen à perdre ses aiguilles en hiver. Son bois est rouge brun. Dans le paysage, il détonne par ses couleurs allant du vert tendre au printemps aux couleurs or de l'automne. Ses fleurs roses séduisent les naturalistes et photographes au printemps. S'il s'accommode des conditions difficiles de la montagne, le mélèze ne supporte pas la concurrence des autres arbres. Juste au-dessus du hameau des Boussardes, on observe l'installation de la forêt sur des milieux anciennement pâturés ou fauchés.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE



Chamois (D)

Le vallon du Fontenil représente un territoire de quiétude pour les chamois. Situé en cœur de parc national et en dehors des zones pastorales, cet itinéraire n'est emprunté que par les randonneurs. Le Parc national effectue dans cette zone un suivi sanitaire annuel de la population de chamois.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Vue sur le Briançonnais (E)

L'arrivée au lac du Combeynot est une récompense pour les yeux. Face à vous, la Tête du Vallon (3059 m) domine le lac. Retournez-vous et profitez du point de vue sur le Briançonnais et, en toile de fond, avec le Grand Area.

Crédit photo : Claire Broquet



Lac de Combeynot (F)

Le lac de Combeynot est un lac glaciaire, profond de 16 mètres, constitué derrière un verrou. Il arrive pourtant que ses eaux disparaissent certains automnes, comme en 1976, puis plus régulièrement ces dernières années. Ces eaux ont la particularité de n'abriter quasiment aucune espèce aquatique. Quel milieu hostile !

Crédit photo : Jean-Pierre Nicollet - PNE